UFR	**SEGMI**
MENTION	**Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports**
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	30

NB : *Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes*
https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/offre-de-formation-masters-505155.kjsp

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	**Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports**
Intitulé parcours-type (PT) :	**Économie de l'énergie**
Modalités de recrutement	**Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) :** Recrutement sur dossier + entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)
Critères de recrutement	**Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.**
	Mention(s) de Master conseillée(s) : *- Economie de l'Environnement, de l'Energie et des Transports* *- Analyse des Politiques Economiques* **Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).**
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : *- Les candidats doivent avoir des compétences suffisantes en économie (fondements de microéconomie, macroéconomie), en mathématiques (calcul différentiel, optimisation, algèbre matricielle), en statistiques (théorie des tests, modèle linéaire, probabilités) et en économétrie.* *- Les étudiants étrangers doivent fournir une attestation - niveau B2 - de la langue française délivrée par les services culturels de l'ambassade de France ou par un organisme de formation linguistique français; les étudiants ayant validé un diplôme en langue française sont dispensés de cette attestation.* *- Un certain nombre de cours étant dispensés en anglais, une bonne maîtrise de la langue anglaise est demandée, à savoir un niveau attesté par un certificat officiel (niveau B1, CERF).*

	-
	-
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master *https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/offre-de-formation-masters-505155.kjsp* **Précision :** Le candidat fournira l'ensemble de tous les relevés de notes des trois années scolaires précédentes, et la liste des enseignements des trois années scolaires antérieures. **Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :** - 1 Lettre de recommandation (avec les coordonnées du recommandant)
Dates de dépôt des candidatures	Ouverture : 26/03/2018 Fermeture : 24/05/2018